

## **La Participation Associative et la question du Benevolat : Le cas de l'Association des Sourds Muets de la Wilaya de Sidi Bel Abbas.**

**Labair Bel Abbas : M.C/B**

### **Introduction :**

La participation associative dynamique est avant tout un acte social : participer c'est se joindre volontairement à d'autres pour atteindre des objectifs communs, résoudre des problèmes perçus comme similaires ou exprimer collectivement des opinions et des valeurs partagées<sup>1</sup>. La réalité telle qu'elle peut être observée à partir de différentes enquêtes sociologiques, s'éloigne sensiblement de cette représentation<sup>2</sup>.

Il est essentiel de faire la distinction entre les différentes catégories de participants : les bénévoles, les adhérents et les salariés. Parmi ces bénévoles, il convient de distinguer les dirigeants des simples participants occasionnels. En s'appuyant sur les résultats des enquêtes effectuées en Algérie, on constate que le champ associatif est particulièrement complexe<sup>3</sup>. Il n'est pas possible de définir un profil type des bénévoles ; cela dépend des missions qu'ils remplissent, des secteurs investis, de leurs niveaux de participation, de leurs niveaux de responsabilité.

Mon intention, à travers cette communication, n'est pas de proposer des définitions, mais de mesurer dans le temps et l'espace, les principales caractéristiques de ces termes dans un champ associatif spécifique aux Sourds-muets de la wilaya de Sidi Bel Abbés.

La question de la participation en milieu associatif Algérien a été peu soulevée. La plupart de ces recherches ont été effectuées en France, aux Etats-Unis et au Canada. En Algérie, les enquêtes menées dans le cadre de la participation associativité sont privées d'une grande partie de données<sup>4</sup>. L'exhaustivité des données est une condition préalable pour décrire la situation du champ associatif Algérien, l'analyser et en dégager les orientations nécessaires. La règle générale est, très souvent, la rareté des données et des informations<sup>5</sup>. La contribution de Omar Derras se situe dans la perspective locale de l'analyse du mouvement associatif en Algérie à l'heure des réformes. Il a été question de la réorganisation législative et du contrôle politico administratif qu'essaie d'exercer sur ce mouvement les pouvoirs publics. <sup>6</sup>

La démarche de cette étude se veut être une analyse longitudinale du profil socioculturel et socioprofessionnel des dirigeants bénévoles (un seul champ associatif ; l'organisation des Sourds-muets de la wilaya de Sidi Bel Abbés) à partir d'une enquête réalisée de Septembre à Novembre 2007. L'objectif est de déterminer l'ensemble des éléments susceptibles de caractériser les principales évolutions du profil des dirigeants bénévoles de 1994 à 2007. Des indicateurs comme, l'âge, le niveau d'étude, l'expérience

associative et amateur, le degré de responsabilité, le cumul des mandats. L'analyse permettra de vérifier un ensemble d'hypothèses relatives à la professionnalisation, le niveau d'engagement et les logiques d'intérêts de ces acteurs associatifs.

### **L'Organisation des sourds-muets de la Wilaya de Sidi Bel Abbés :**

La wilaya de Sidi Bel Abbés compte plus de 613 sourds-muets, soit 6,73 de la population handicapée, selon un recensement réalisé en 2006 par la direction de l'action sociale (D.A.S)<sup>7</sup>. Ils sont pris en charge dans 02 structures spécialisées du ministère de l'emploi et de la solidarité nationale, qui leurs assurent un enseignement et une formation de base. Parmi ces structures, je peux citer l'école des sourds-muets 200 places pédagogiques. Selon le directeur de l'action sociale, il est prévu en 2008, l'ouverture de deux nouvelles structures à Sfisef et Ras El Ma, d'une capacité globale de 260 places pédagogique<sup>8</sup>.

A Sidi Bel Abbés, l'expérience de l'association des sourds-muets bat en brèche l'idée très répandue qu'un handicapé ne peut réussir sur le plan professionnel. L'association, qui a créée sa propre entreprise, en 2001 assure depuis des emplois durables à ses adhérents et arrive à « s'auto financier » grâce aux nombreux marchés publics qu'elle a pu décrocher<sup>9</sup>.

Avec la loi 90-31 du 04 décembre 1990 dans son article 2, <sup>10</sup> le bureau de Wilaya devient dès lois plus autonome, et il est le seul organe décisionnel de l'organisation. Mon analyse va distinguer entre trois groupes de dirigeants ; président – membres de bureau de wilaya et membres de l'AG de wilaya. Je pense que l'étude de cette association peut contribuer à éclairer certains aspects du phénomène de professionnalisation des dirigeants bénévoles associatifs.

### **Méthode, Procédures et sujets**

En vue d'atteindre les objectifs de l'étude, trois approches méthodologiques ont été combinées ; la recherche documentaire, l'observation directe et un questionnaire de 13 questions.

J'ai consulté les archives relatives à la situation de l'organisation de 1984 jusqu'à octobre 2007, particulièrement les rapports d'activités. Les représentants de toutes les structures rencontrées ont fourni dans la mesure de leur disponibilité les documents demandés. Cela a permis d'observer les locaux, les activités en cours, les équipements utilisés. L'observation a aussi servit à appréhender les caractéristiques de la vie économique et de l'offre d'emplois des sites visités (gare routière Inter wilaya- travaux publics les aires de jardinage des espaces vert, toilettes publics du terminus transport urbain. La partie du questionnaire est relative aux rapports que les dirigeants bénévoles entretiennent avec l'organisation, une seconde

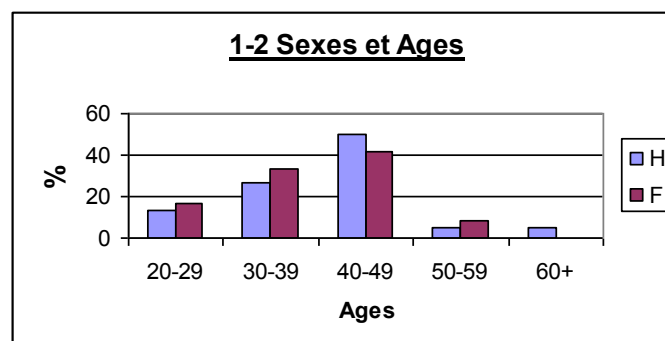
partie portait sur le statut social et l'état civil de la personne questionnée. Pour délimiter les champs d'étude, j'ai distribué 50 questionnaires aux dirigeants et anciens dirigeants bénévoles de l'association ainsi que les autres membres de l'association dont 38 de sexe masculins et 12 de sexe féminins. L'échantillon représente 08,15 de la population des sourds-muets. Et comme je ne maîtrisais pas moi-même la langue des signes, j'ai fait appel à trois interprètes qui connaissent cette langue. Pour les besoins de l'enquête, j'ai retenu les données suivantes :

- Les variables sociodémographiques relatives aux caractéristiques propres des individus (sexe, age, niveau d'étude, principale source de revenu, statut marital, nombre d'enfant, taille de la ville).
- Une variable d'implication dans l'association (nombre, participant, donateur, bénévole).
- Une variable confiance dans les autres (on peut faire confiance, la plupart des gens essaient de profiter, la plupart des gens essaient d'aider).

### **Résultat des analyses :**

Les résultats obtenus à partir des sources étudiées confortent l'idée selon laquelle l'influence des variables reste déterminante de la participation associative. Concernant la liaison entre le sexe et la participation associative, il convient de soulager, l'écart entre les hommes et les femmes : 67,38 % pour les hommes contre 32,62 % pour les femmes. Les bonnes intentions qui ponctuent dans les discours consensuels sur la parité restent donc encore aujourd'hui de simples discours de consommation. L'hétérogénéité homme/femme rend l'interprétation délicate, les femmes certes ont sans doute compensé leur isolement par rapport à la période 1984. Mais les femmes sourdes-muettes mariées restent en marge de la participation à la vie collective et leur taux de participation se dégrade puisque seule 08,33 % d'entre eux déclarent adhérer à l'association. L'âge, enfin, contribue à structurer de façon significative la distribution des taux de la participation associative. Alors que ce taux culmine pour la tranche 40-49 ans (2007), 48 %, il n'est que 07 % chez les 20-29 ans.

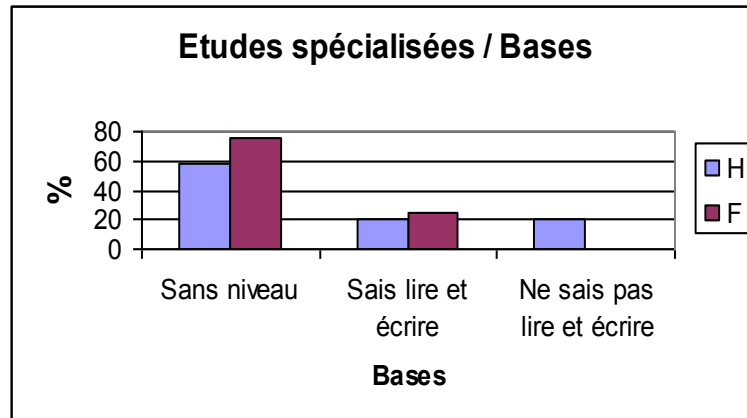
### **1-2 Sexes et Ages :**



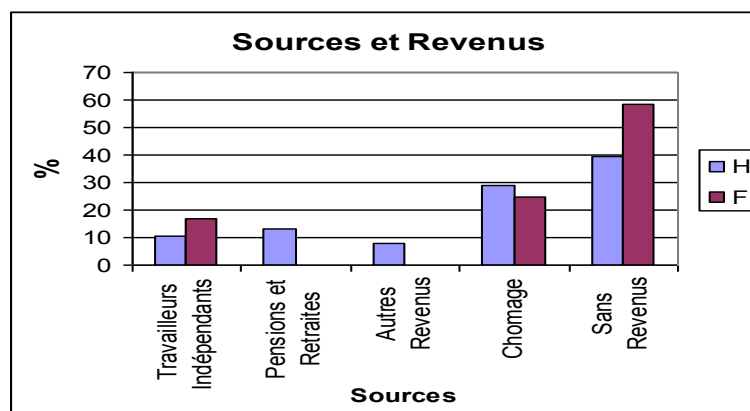
Le même constat peut être fait à propos des biens entre les activités des sourds-muets et l'intensité de la participation associative. Je constate à nouveau un déclin sensible des chances de participer à l'association, quel que soit les modalités d'engagement (simple

adhésion – participation active ou exercice de responsabilité). Je sais par ailleurs que les sourds-muets exerçant dans les SARL de l'association sont représentée 68 %, il est donc fort probable qu'ils tirent profits ici des bénéfiques plus que les chômeurs et sans revenus 32 %. Ceux qui savent lire et écrire sont indispensables de se sentir légitime à représenter le groupe pour accéder au statut de porte parole. A l'inverse, ceux qui ne savent pas s'autocensurent, faute de disposer d'une légitimité suffisante.

### 3- Etude Spécialisées/bases

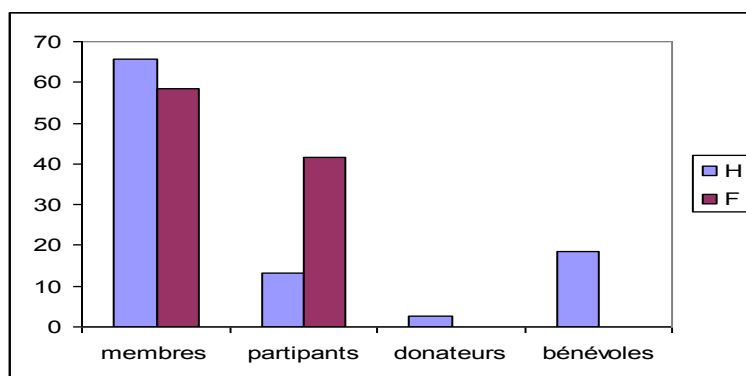


### 4- Sources et Revenus :



Parmi les 50 adhérents interrogés, 20 % déclarent participer activement dans leur association et 04 % déclarent prendre des responsabilités. Il est intéressant de noter qu'en 2002, les adhérents étaient beaucoup plus nombreux à participer activement 58,4 %. A l'inverse, le taux des sourds-muets qui n'ont aucune adhésion est forte augmentation comme l'atteste les résultats 58 % en 2007.

### 8- Implication dans l'association :



Le processus de professionnalisation se caractérise par un nombre croissant de salariés (les administrateurs – les interprètes et les gérants des entreprises) y a-t-il un lieu de plus en plus attesté entre l’engagement associatif et l’activité professionnelle (lien par les compétences transférables ou lien d’intérêt) ?

Les premiers résultats confortent l’idée selon laquelle le dirigeant bénévole au sens où il exerce des fonctions : d’administrateur – d’interprète – gérant ... sont profondément en transformation, le temps semble loin où la seule bonne volonté pourrait être invoqué comme justification de l’engagement<sup>11</sup>. Comme si l’engagement associatif nécessite une véritable spécialisation, la gratuité et la générosité ne sont plus en effet des critères suffisants pour qualifier la pratique bénévole. La réalité est ambivalente entre l’engagement associatif et les profits que peuvent tirer les groupes d’intérêts, du temps que l’association et exonérées d’impôts.

### **Conclusion et Discussion :**

D’une manière générale, les théories du cycle de vie conçoivent l’implication associative comme en relation complexe avec les indicateurs sociaux (Age, sexe, activité...) le bénévolat est alors une forme d’investissement en capital humain. L’individu cherche alors à accroître son réseau de connaissances pour en tirer bénéfice dans certaines circonstances. L’association des sourds-muets est un lieu de sociabilité et de renforcement des liens interpersonnels.

L’effet mobilisation collective et participation collective des sourds-muets entrent dans la perspective de contribuer au renforcement des rangs de certains qui mobilisent leurs militants dans la réalisation des ressources et des services aux profits de l’association des sourds-muets. Même si certains effets de passages clandestins peuvent exister aussi bien que certains comportements strictement altruistes provenant de bienfaiteurs (donateurs sans être adhérent ou participant à l’activité).

A ce titre, intervient le rôle de l’état qui mobilise les acteurs associatifs vers une nouvelle forme sociale. Mais la nouvelle génération de sourds-muets formés dans les écoles de formation de base est complètement différente de celle des années précédentes. Les

ouvertures de l'état sur la société et les mouvements sociaux, devraient permettre de parler des prémices de la société civile et la réalisation de la transition sociale en Algérie<sup>12</sup>

## **Références :**

1 Jean – Louis la ville et Renaud, Sainsaulieu, sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, ed Desclée de Brouwer.Paris 1997, P19.

2 – الزبير عروس، التنظيمات الجمعوية في الجزائر- الواقع والآفاق: محاولة في المفهوم والوظيفة، دفاثر المركز الوطني للبحث في الأنتربولوجيا الإجتماعية والثقافية، رقم 13-2005، ص، ص-11-13

3- الزبير عروس، نفس المقال المذكور أعلاه ، ص-15-16

4- عمر دراس، الحدث الجمعوي في الجزائر: دراسة حالة ولاية وهران، دفاثر المركز الوطني للبحث في الأنتربولوجيا الإجتماعية والثقافية، رقم 01-2004، ص ص، 45،46،47.

5- أحمد بوكابوس، مقارنة سوسيو تاريخية لوضعية التنظيمات الإجتماعية الثقافية نموذج: الجمعيات التي تنشط في ميدان الشباب، دفاثر المركز الوطني للبحث في الأنتربولوجيا الإجتماعية والثقافية، رقم 13-2005، ص 89-91 .

6-Sadek BenKada , Espace – Acteurs Sociaux – Altérité, Inssanyat Revue Algérienne d'anthropologie et de Sciences Sociales , N°28 Avril Juin 2005 P4 .

7 Direction de l'action sociale, recensement 2006.

8 Déclaration du directeur de la D.A.S de Sidi Bel Abbés .

9 Le Quotidien d'Oran N° 3928 du 15 Nov2007 et El Watan N° 5193 du 06 Décembre2007.

10 Loi 90-31 article 2 :'' l'égalité des droits et des chances comme elle consiste à apporter un soutien matériel et moral aux populations les plus vénéralbles de nature à améliorer leur conditions d'existence, d'alléger leurs souffrances et de contribuer à leur bien-être et leur développement''

11Omar Hachi, les associations et le mouvement associatif en Algérie, Réalité et perspectives, les cahiers du CREAD, N° 53 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2000 – p 60.

12 Mostefa Boutefnouchet, la société Algérienne en transition Alger OPU, 2004, P155.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

1- Jean – Louis la ville et Renaud, Sainsaulieu, sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social, ed Desclée de Brouwer.Paris 1997, P19.

2- Direction de l'action sociale, recensement 2006.

3- Déclaration du directeur de la D.A.S de Sidi Bel Abbés .

4- Le Quotidien d'Oran N° 3928 du 15 Nov 2007 et El Watan N° 5193 DU 06 Décembre 2007.

5- Loi 90-31 article 2 :'' l'égalité des droits et des chances comme elle consiste à apporter un soutien matériel et moral aux populations les plus vinerables de nature à améliorer leur conditions d'existence, d'alléger leurs souffrances et de contribuer à leur bien-être et leur développement''

6- Omar Hachi, les associations et le mouvement associatif en Algérie, Réalité et perspectives, les cahiers du CREAD, N° 53 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2000 – p 60.

7- Mostefa Boutefnouchet, la société Algérienne en transition Alger OPU, 2004, P155.

8- Sadek BenKada , Espace – Acteurs Sociaux – Altérité, Inssanyat Revue

Algérienne d'anthropologie et de Sciences Sociales , N°28 Avril Juin 2005 .

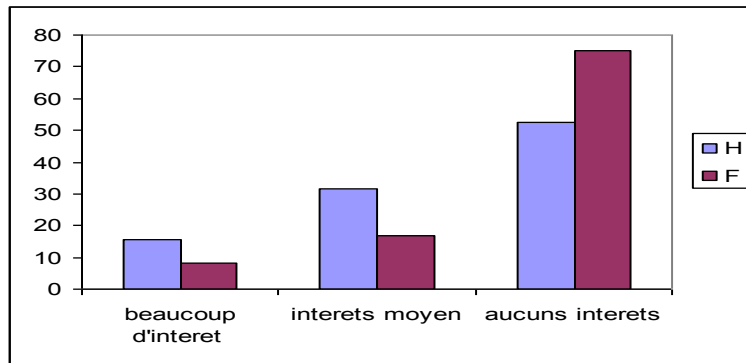
9 – الزبير عروس، التنظيمات الجموعية في الجزائر- الواقع والآفاق: محاولة في المفهوم والوظيفة، دفاتر المركز الوطني للبحث في الأنثربولوجيا الاجتماعية والثقافية، رقم 13-2005، ص-11-13

10 – الزبير عروس، نفس المقال المذكور أعلاه ، ص-15-16 .

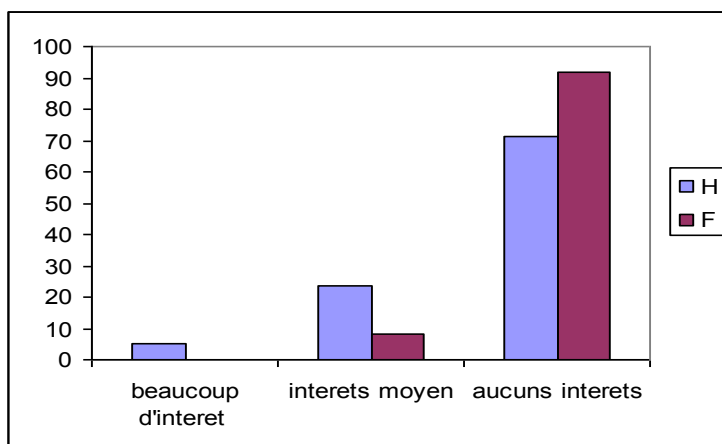
11 – أحمد بوكابوس، مقارنة سوسيو تاريخية لوضعية التنظيمات الاجتماعية الثقافية نموذج: الجمعيات التي تنشط في ميدان الشباب، دفاتر المركز الوطني للبحث في الأنثربولوجيا الاجتماعية والثقافية، رقم 13-2005، ص 89-91 .

12- عمر دراس، الحدث الجمعموي في الجزائر: دراسة حالة ولاية وهران، دفاتر المركز الوطني للبحث في الأنثربولوجيا الاجتماعية والثقافية، رقم 01-2004، ص ص، 45،46،47.

#### 10- Intérêt dans l'association :



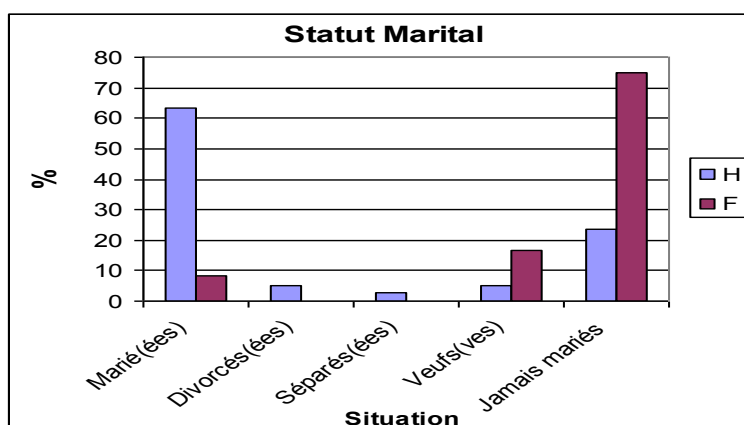
#### 11- Intérêts dans las partis politiques :



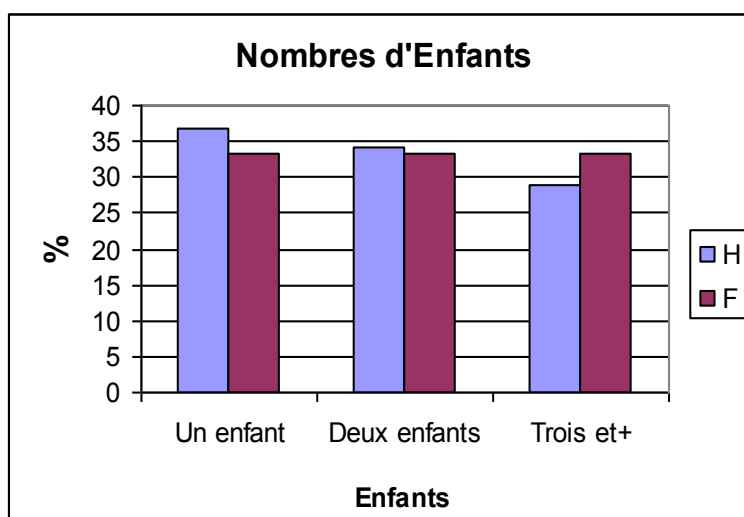
**Annexe :**

Statistique description des variables sociodémographiques :

**5- Statut Marital :**

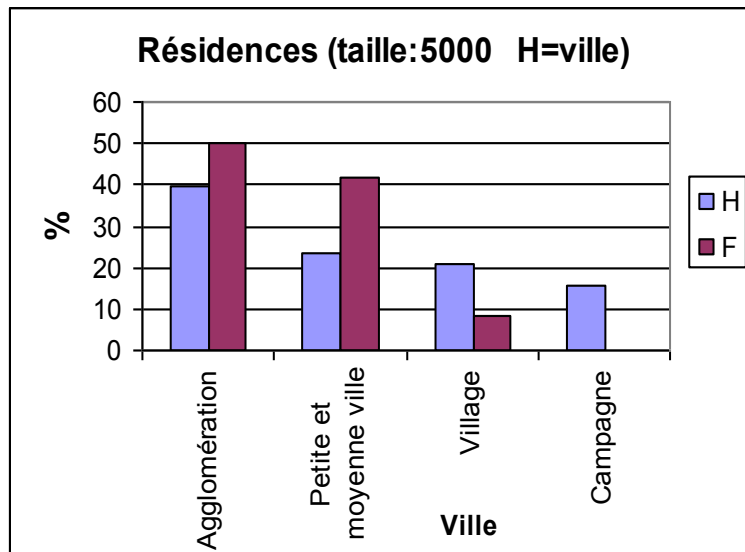


**6- Nombres d'Enfants :**



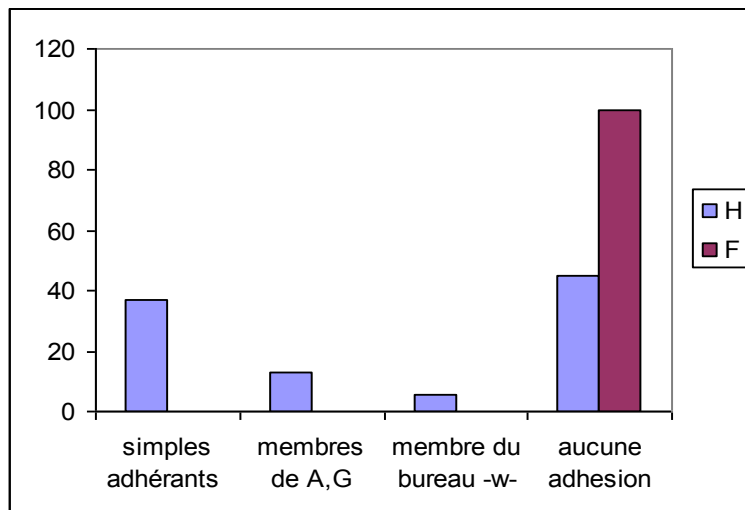


7- Résidences (taille :5000H = ville)



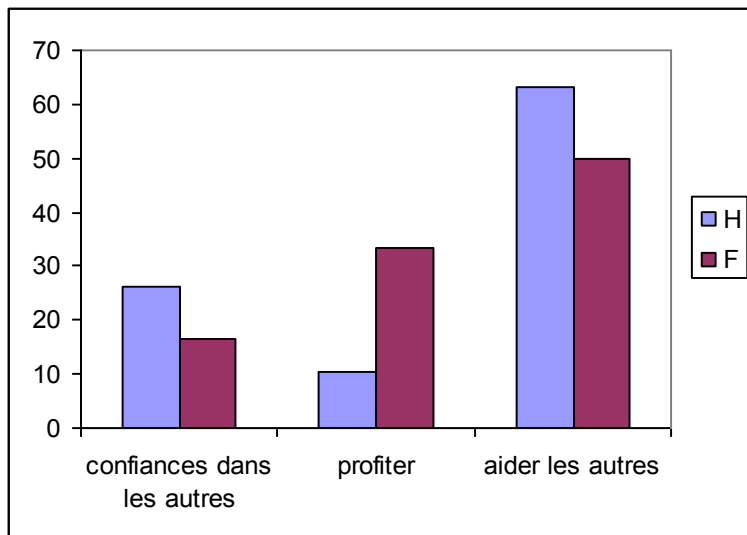
Statistiques descriptives des variables d'implication dans l'association ou partis politiques :

9- Implication dans les partis politiques :



III. Statistiques descriptives de la variable confiance dans les autres

12- Confiance dans les autres :



13- **Satisfaction ou insatisfaction :**

